

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

ACHÈVEMENT DE L'EXAMEN D'OFFICE

– SITUATION PROVISOIRE DE LA MARQUE –

Règle 18bis.1)a) et b)

I.	Office qui envoie la déclaration :  Office des Brevets de la République de Bulgarie 52b, boul. Dr.G.M.Dimitrov, BG-1040 SOFIA, Bulgarie www.bpo.bg
II.	Numéro de l'enregistrement international : 1 193 323.
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) : August Storck KG
IV.	Une notification de refus provisoire : <input checked="" type="checkbox"/> n'a pas été communiquée par l'Office (règle 18bis.1.a)) <input type="checkbox"/> a été communiquée par l'Office (règle 18bis.1.b))
V.	a) Date à laquelle le délai d'opposition, ou le délai pour présenter des observations, commence : 01/10/2014 b) Date à laquelle le délai d'opposition, ou le délai pour présenter des observations, prend fin : 31/12/2014
VI.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration : 
VII.	Date : 27/05/2014